

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
DE L'UFR DE PHYSIQUE**

22 juin 2020

Etaient présents : Mmes et MM. Angonin, Arrio, Bottin-Rousseau, Briant, Cacciari, Callebaut, Cassan, Charron, Chatenay, Cirelli, Cladé, Daigne, Darnige, Deleporte, Gigan, Giura, Gligorov, Glorieux, Gourdon, Ivarnez, Jeauffroy, Joffre, Juhin, Maitre, Michaut, Riconda, Saitta, Trincaz-Duvoid, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de l'UFR de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etait excusé : M. Tissier.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil précédent ;
2. Retour des commissions et des conseils ;
3. Classement des demandes de l'UFR pour la révision des effectifs 2020 ;
4. Questions diverses.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Suite à quelques corrections signalées,

► Le PV du conseil de l'UFR de physique du 4 mars 2020 est approuvé à l'unanimité des votants (24 votants - 2 abstentions).

2) RETOUR DES COMMISSIONS ET CONSEILS

E. Kierlik présente au préalable les conditions d'élaboration des classements, soit les départs de personnels de l'UFR enregistrés dans SIREA (Système d'information pour la révision des effectifs annuelle) :

Conditions d'élaboration des classements I

Départs estimés au 17 juin 2020

Catégorie	EC	IATSS recherche	IATSS formation
Départs SIREA	4,5	2	
avec MSL définitive	4,5	2	
Avec MSL provisoire	0		
Totaux	4,5		2

MSL: masse salariale libérée

MSL provisoire : MSL par des départs en disponibilités de courte durée (sans objet cette année)

E. Kierlik signale que la masse salariale libérée a dû être recalculée peu avant le conseil suite à l'annonce du départ d'un collègue promu au 1^{er} septembre.
Tous les départs sont définitifs.

Il explique ensuite les modalités de calcul de la masse salariale disponible, rappelant que celle-ci est obtenue par déduction de plusieurs prélèvements automatiques (GVT, précaution SCSP et DM dotation mutualisée) sur la masse salariale libérée.

Conditions d'élaboration des classements II

Données SIREA non disponibles

Estimations UFR

Masse salariale libérée: 582 k€

GVT et précaution SCSP: 375 k€

Dotation mutualisée: 257 k€ = 187€ + 12% MSL

Disponible: -50 k€

Disponible+50% DM: +78 k€

Disponible+100 % DM: +207 k€

Garanti
Très probable
Probable

(GVT : Glissement vieillesse technicité ; SCSP : subvention pour charge de service public).

- Retour de la commission des personnels enseignants (COPENS)

La COPENS recommande 2 demandes de postes PR 46-3 :

- PR 46-3 sections 34/ (30 ou 29 selon les résultats de l'année) ;
- PR 46-3 section 28.

S. Trincaz explique l'argumentaire de la COPENS justifiant la demande :

Argumentaire COPENS

Proposition de la COPENS pour la RE
2021

Section CNU	28	29	30	34	Total	
2019	1			1	2	}
2018		1			1	

PR 46-3

	28	29	30	34	Total	
2020						
MCF	54	22	35	15	126	
MCF-HDR	23	10	15	7	55	44% (Fraction HDR parmi MDC)
PR	25	14	21	9	69	
Ratio MDC/Total	68%	51%	63%	63%	55%	Favorise a priori le rapport le plus élevé
Ratio MDC-HDR/Total	29%	28%	27%	29%	28%	
Ratio PR/MDC-HDR	1,09	1,40	1,40	1,29	1,25	Favorise a priori le rapport le moins élevé

- ✓ 44% des MCF sont titulaires d'une HDR, soit 55 personnes promouvables (dont 42% en 28^e).
- ✓ Nombre en augmentation : : en 2014, 39 MCF HDR (30% des MCF)
- ✓ **MCF/Total EC = 65%** (=68% en 28^e section).
MCF HDR/Total EC = 28% => indicateur qui favorise la 28^e, la 34^e puis la 29^e.
PR/MCF HDR = 1.1 en 28^e section, **1.3** en 34^e, **1.4** en 29^e et en 30^e

=> Demande d'un **46.3 en 28^e section ex-aequo** avec un **46.3 en 34^e apparié avec la section 29 ou 30** selon le résultat du concours PR 46-3 du 23 juin (poste 29^e/30^e).

- Retour de la commission des personnels IATSS

X. Michaut récapitule le classement des personnels IATSS voté par la commission :

- 1 : ASI BAP C réalisation mécanique - atelier de mécanique de l'Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmochimie (IMPMC) ;
- 2 : revalorisation (concours interne) IGR BAP C Expert en développement d'expérimentation ;
- 3 : ASI BAP J administration et pilotage - responsable administratif.ve de département de formation.

X. Michaut justifie les demandes :

- Le poste ASI BAP C réalisation mécanique à l'IMPMC correspond à un besoin urgent pour le laboratoire. Ce dernier avait bien préparé un agent pour une revalorisation ASI, mais l'agent est parti dans un autre laboratoire suite à la réussite à un concours ;
- La demande de revalorisation IGR BAP C Expert en développement d'expérimentation se justifie par un vivier de candidats important ;
- Le poste ASI BAP J administration et pilotage - responsable administratif.ve de département de formation est demandé pour la licence en prévision du départ en retraite de l'agent en poste , pour un CDD en biseau (La masse salariale correspondant à son poste n'est pas libérée car son dossier de retraite n'a pas encore été déposé).

- Retour du conseil des enseignements

N. Witkowski indique l'unique poste recommandé par le conseil des enseignements, suite à 9 avis favorables, soit tout juste la moitié des suffrages. Elle précise que ce poste est demandé depuis 2 ans :

1 : ASI BAP J administration et pilotage - Responsable administratif.ve de département de formation

- Retour du conseil scientifique et du conseil scientifique élargi (vote avec millièmes)

M. Cirelli présente le classement voté, avec les justifications pour chaque poste :

1 : ASI BAP C réalisation mécanique – atelier de mécanique (IMPMC)

- Nécessité de **remplacer urgemment** le responsable de l'atelier mécanique (départ non prévu de N. Dumesnil vers UFR TEB)
- Atelier très actif (en lien avec Cellule Projet), y inclus pour d'autres laboratoires de l'UFR
- Poste **voté à l'unanimité** par les 33 membres du CS élargi

2 : MCF 28 'Dynamique des systèmes magnétiques' (INSP)

- Recherche expérimentale **ciblée** sur la dynamique ultra-rapide de l'aimantation et la dynamique structurale de nanostructures
- Lien fort avec **équipements internationaux** X-FEL / synchrotron
- INSP contribue une large portion MSL cette année
- Voté [**909 oui** / 0 non / 48 abst] par les membres du CS élargi

3 : MCF 34 'Physique des plasmas spatiaux: observations, théories et simulations' (LESIA-LPP)

- Forte implication dans les **missions spatiales solaires en cours**
- **Demande réitérée** depuis plusieurs années (bien classée RE2019), coordination étroite entre 2 labos
- Sec. 34 relativement moins servie RE2018, RE2019, RE2020

4 : MCF 28 'Physique des systèmes biologiques' (PCC)

- **Physicien** expérimentateur à l'**interface** avec la biologie
- **Demande réitérée** depuis plusieurs années
- Restaurer les **liens PCC-SU** suite à départs récents

5 : MCF 30 'Physique et technologies quantiques' (LKB)

- Thématique porteuse et **en plein essor**
- **Plusieurs équipes** demandeuses, envirmnt scientifique haut niveau
- Demande bien classée RE2020

3) CLASSEMENT DES DEMANDES DE L'UFR POUR LA REVISION DES EFFECTIFS 2020

Après avoir chiffré les demandes de postes selon le montant garanti / crédible de l'UFR, et examiné les marges de manœuvre et projections envisageables, E. Kierlik présente les propositions de classement du bureau :

- Bloc zéro

Il n'y en a pas cette année. (Ce sont des demandes assurées par le décanat ou la présidence de SU).

- Premier bloc

Il s'agit des contrats à durée déterminée pour le bon fonctionnement des départements de formation, plus 3 mois de professeurs invités :

Classement	Demandes	Laboratoires/structures	Coûts (k€)
1	108 missions CME	UFR	$108 \times 3,9 = 421,2$
2	5 mois de vacation (dont 2 M)	M+UFR	$5 \times 2,2 = 11$
3	1600 HC	L+M	$16 \times 4,7 = 75,2$

Classement	Demandes	Laboratoires/structures	Coûts (k€)
4	3 mois de professeur invités (Un retour de disponibilité amputé de 7 mois la demande de l'an passé)	UFR	30

E. Kierlik rappelle que ces demandes ne font l'objet d'aucun prélèvement, et sont reconduites d'une année sur l'autre.

Une discussion suit au sujet des postes de professeurs invités. Suite à la remarque que ces postes font l'objet d'un forfait à l'ENS, E. Kierlik répond que SU y travaille depuis 2015 et y est lui-même favorable, remarquant que cette année ces postes ont dû être en partie annulés du fait de l'épidémie de coronavirus, avec leur budget non reportable à l'année suivante.

Un membre du conseil suggère la mise en place de contrats de professeurs invités avec forfaits. E. Kierlik répond qu'il rédigera un argumentaire à ce sujet.

- Second bloc proposé

Classement	Demandes	Laboratoires/ structures	Coûts (k€)	Cumul (k€)
5 à 6	ASI BAP C	IMPMC	47	47
	MCF s28	INSP	67	114

« garanti » ($MSL+50\% DM \leq 114 \text{ k€} \leq MSL+100\% DM$)

Ce bloc se justifie par le classement des commissions et conseils.

Etant donné la perte de postes d'enseignants-chercheurs (qui commence à peser sur le Tableau de service) et de personnels IATSS tous les ans, E. Kierlik souligne qu'il paraissait important de faire figurer deux postes sur la révision des effectifs 2021.

A une question sur le poste ASI BAP C à l'IMPMC, M. Saitta répond qu'une demande de poste TECH CNRS a donné lieu plusieurs fois à un concours infructueux, et que le CNRS a suggéré de demander plutôt un poste de niveau ASI.

E. Kierlik propose de voter la proposition de 2^{ème} bloc, qu'il estime raisonnablement garanti.

► Résultat du vote :

Le 2^{ème} bloc est approuvé à l'unanimité (28 votants).

- Troisième bloc proposé

Celui-ci fait émerger les demandes qui peuvent figurer dans une zone possible, selon les marges de manœuvre du décanat :

Classement	Demandes	Laboratoires/ structures	Coûts (k€)	Cumul (k€)
7 à 10	PR 46.3 s28	Revalo UFR	25	139
	PR 46.3 s34/XX	Revalo UFR	25	164
	IR BAP C Instrumentation	Revalo UFR	17	181
	MCF s34	LPP/LESIA	67	248

Le montant cumulé de ces postes va un peu au-delà de l'intégralité de la récupération de la dotation mutualisée.

Plusieurs scénarios possibles sont envisagés, à partir desquels le bureau émet les propositions ABCDE.

En rouge sont notées les demandes allant au-delà de la récupération totale de la dotation mutualisée, donc beaucoup moins garanties :

	E		C		A		B		D	
7	PR	139	MCF	181	PR	139	PR	139	MCF	181
8	PR	164	PR	206	MCF	206	MCF	206	PR	206
9	IR	181	PR	231	PR	231	IR	223	IR	223
10	MCF	248	IR	248	IR	248	PR	248	PR	248

La proposition du bureau est de placer la demande de poste revalorisation 46-3 avant la demande de revalorisation IATSS car l'UFR comprend un vivier plus grand de maîtres de conférence promouvables que de personnels IATSS promouvables.

Une discussion a lieu quant aux propositions ABCDE.

Un membre du conseil souligne que le classement n'a jamais été remis en cause, mais que la « barre » au-delà de laquelle les demandes ne seront pas retenues est très discutée.

Le conseil considère le message différent à faire passer selon la proposition retenue, et discute des priorités à donner.

Il est souligné qu'il importe de trouver un équilibre entre recrutement (d'autant plus nécessaire avec la crise actuelle rendant la charge des enseignants-chercheurs plus lourde, départs impactant le Tableau de Service) et revalorisation.

E. Kierlik propose un vote en deux temps :

- Tout d'abord le vote porte sur le scénario, ABCD ou E :

► **Résultat du vote :**

24 votes pour retenir les propositions ABCD (2 pour E, 4 abstentions).

- Vote des lignes 7 et 8 :

► **Résultat du vote :**

16 votes pour Ligne 7 - PR 46.3 (MCF->PR), Ligne 8 - MCF s34

(11 votes pour Ligne 7 - MCF, Ligne 8 - PR 46-3 et 3 abstentions).

- Vote des lignes 9 et 10 :

► **Résultat du vote :**

17 votes pour Ligne 9 - PR 46.3, Ligne 10 - IR BAP C instrumentation.

(10 votes pour Ligne 9 - IR BAP C instrumentation Ligne 10 - PR 46.3, et 3 abstentions).

Le scénario A est donc retenu.

Le classement du 3^{ème} bloc est le suivant :

Classement	Demandes	Laboratoires/ structures	Coûts (k€)	Cumul (k€)
7	PR 46-3	UFR		
8	MCF s34	LPP/LESIA		
9	PR 46-3	UFR		
10	IR BAP C	UFR		248
11	MCF s28	PCC	67	315
12	MCF s30	LKB	67	382
13	ASI BAP J	Licence de physique	47	429

E. Kierlik propose ensuite d'approuver la révision des effectifs 2021 (classement complet) :

Position	Corps/ quantité	Intitulé	Laboratoire/ structure	Coûts (k€)	Cumul RE (k€)
1	108	Missions enseignements (CME)	UFR	421,2	
2	5	Mois de vacances (2 Master, 3 de réserve)	M + UFR	11	
3	1600	Heures complémentaires	L + M	75,2	
4	3	Mois de professeurs invités	UFR	30	
5	ASI BAP C	Atelier de mécanique	IMPMC	47	47
6	MCF s28	Dynamique des systèmes magnétiques	INSP	67	114
7	PR 46.3	Revalorisation MCF->PR	UFR	25	139
8	MCF s34	Physique des plasmas spatiaux: observations, théories et simulations	LPP/LESIA	67	206
9	PR 46.3	Revalorisation MCF->PR	UFR	25	231
10	IGR BAP C	Revalorisation IGE->IGR Instrumentation	UFR	17	248
11	MCF s28	Physique des systèmes biologiques	PCC	67	315
12	MCF s30	Physique et technologies quantiques	LKB	67	382
13	ASI BAP J	Responsable administrative de la licence de physique	L	47	429

► **Résultat du vote :**

La révision des effectifs 2021 est approuvée par une majorité de voix (26 pour, 4 abstentions).

4) QUESTIONS DIVERSES

Une discussion aborde des projections pour la rentrée universitaire 2020 :

- date de rentrée retenue au 21 septembre avec la crise du coronavirus, ou bien finalement au 1^{er} septembre en cas de possibilité de retour à la normale ;

- Hybride ou présentiel : préparation pour passer en hybride avec la possibilité de passer en tout présentiel si possible. L'option de l'hybride va dépendre de la situation sanitaire à la rentrée.

E. Kierlik ajoute que la poursuite du débat à SU aura lieu le 13 juillet, et précise que les conseils d'UFR ne seront que consultatifs (un vote définitif sera fait à la commission de la formation et vie universitaire).

E. Kierlik annonce le prochain conseil le lundi 13 juillet matin avec l'ordre du jour provisoire suivant :

- Validation du PV du conseil du 22 juin ;
- Bilan et validation du service des EC ;
- Retour du dialogue avec le décanat ;
- Point sur la préparation de la rentrée 2020 ;
- Points divers.

A la demande d'un membre du conseil, un point sur la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) sera ajouté à l'ordre du jour.